

LA REDACTION DU C.V ET DE LA LETTRE DE MOTIVATION

Un CV, en plus d'être un compte-rendu de notre expérience passée est aussi un contrat avec notre avenir. Rendre compte de ses expériences, montrer ses aspirations tout en se démarquant des autres candidats est l'objectif à atteindre.

Cette formation vous aidera à choisir et à rédiger le type de CV qui convient le mieux à votre situation et vous apprendra à rendre vos écrits plus convaincants.

Objectifs :

- Comprendre les attentes des recruteurs pour les CV et les lettres de motivation,
- Identifier dans son parcours les points clés à mettre en avant,
- Rédiger une lettre de motivation percutante pour se démarquer,
- Rendre son profil cohérent avec les nouvelles méthodes de recrutement,
- Etre autonome pour adapter son CV et sa lettre aux besoins au jury.

Public :

Toute personne souhaitant actualiser son profil professionnel et en efficacité dans la rédaction de ses CV et de ses lettres de motivation.

Prérequis :

Aucun

Tarif : Cf au devis ci-joint

Formateur :

Consultant J+ FORMATION
(Expert en communication orale et écrite, en enseignement et coaching et préparation à concours et examen publics ; est habitué à intervenir sur cette thématique).

Contrôle du suivi : Les stagiaires émargent une Feuille de présence par demi-journée de formation, pour justifier de leur participation. Le formateur signe également ces feuilles de présence ; à la fin de la session, il élabore un compte-rendu de formation.

Durée :

02 journées (14 heures)

Délais d'accès : variable entre 10 et 21 jours pour la mise en place d'une session.

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : vidéo, power point, supports, documentation...
- Apports pratiques : approche méthodologique très vivante et complète, différentes mises en situation autour d'un travail de personnalisation de CV et d'exemples de rédaction de lettre de motivation.

Evaluations

- Durant la session une évaluation des acquis est réalisée par le formateur.
- En fin de session, une évaluation à chaud est réalisée par les stagiaires (fiche à compléter) : elle concerne principalement le déroulement et le contenu de l'action de formation, ainsi que le degré de satisfaction à l'issue de cette action.
- Après retour des participants sur leur poste de travail et après mise en pratique des acquis, une évaluation à froid sera réalisée par le client commanditaire du projet.

Modalité de validation des compétences

- Délivrance d'un Certificat de réalisation de la formation et d'une « Fiche de validation de compétences ».

Support : Un support de cours dématérialisé est remis à chaque stagiaire en fin de session.

Accessibilités : La formation est accessible aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques. La mise en place d'un accompagnement est proposée afin que la formation se déroule dans les meilleures conditions : notre REFERENTE HANDICAP Joëlle Gruelles est chargée d'organiser leur accueil, et reste à leur disposition au 07 78 39 84 28 ou jplusformation@hotmail.com.